

	<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 mai 2020</b></p> <p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Validé en séance du 9 juin 2020</b></p>
---	---

**Présents :** Monsieur Patrick MASSARUTTO, Maire

M. Jean-Michel DALLARD, Mme Alexandra COSTES, M. Daniel DEJEAN, Mme Stéphanie MINETTI, M. Pierre CONDOJANOPOULOS, Mme Odette PONS, M. Jean-Louis EYCHENNE, Mme Lucie HIPPOLYTE, M. Laurent CERON, Mme Corinne DELHOM, M. Christophe LAVERGNE, Mme Amélie GRIEU, M. Pierre DELMAS, Mme Sandrine LACROIX, M. Vivien BENTAJOU, Mme Sandrine CORATO, M. Patrick RASSINEUX, Mme Laurence COUTENCEAU, M. Jacques FADEUILHE, Mme Arlette ROUMY, M. Marc DELSOUC, Mme Marie-Claude FEUILLERAC, M. Daniel PIN (conseillers municipaux)

**Secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT), Madame Alexandra COSTES est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

**Délibération n°1 : Élection du Maire**

Mme ROUMY étant la doyenne de l'assemblée, elle est nommée présidente de l'élection du maire. MM. FADEUILHE et CONDOJANOPOULOS sont désignés assesseurs. Il est fait appel à candidature pour le poste de maire. M. DALLARD se porte candidat et M. DELSOUC se porte candidat. Le vote a lieu à bulletin secret et chaque élu vote. Le dépouillement est effectué: 23 votants, 23 enveloppes, 20 voix pour Jean-Michel DALLARD, 3 voix pour Marc DELSOUC. M. Jean-Michel DALLARD est élu maire de Longages. M. Patrick MASSARUTTO lui remet l'écharpe de Maire et se retire.

**Délibération n°2 : Définition du nombre d'Adjoints**

Après lecture des articles, M. Jean-Michel DALLARD propose que 6 adjoints soient nommés. Pour la strate de population le nombre maximum est de 6 et ne peut être inférieur à 1. La proposition est soumise au vote, 20 POUR, 3 ABSTENTIONS (M. DELSOUC, M. PIN, Mme FEUILLERAC)

**Délibération n°3 : Élection des Adjoints**

Jean-Michel DALLARD donne lecture des articles.

Les Adjoints sont élus au scrutin de liste avec la parité sans adjonction ou suppression.

Jean-Michel DALLARD propose Daniel DEJEAN comme 1er Adjoint, Alexandra COSTES comme 2ème Adjoint, Pierre CONDOJANOPOULOS comme 3ème Adjoint, Stéphanie MINETTI comme 4ème Adjointe, Jean-Louis EYCHENNE comme 5ème Adjoint et Odette PONS comme 6ème Adjointe.

La proposition est soumise au vote à bulletin secret. Amélie GRIEU et Pierre CONDOJANOPOULOS sont nommés assesseurs. Le dépouillement est effectué, 23 votants, 23 enveloppes, 20 voix pour la liste complète, 3 votes nuls.

Les Adjoints élus sont:

1er Adjoint Daniel DEJEAN

2ème Adjointe Alexandra COSTES

3ème Adjoint Pierre CONDOJANOPOULOS

4ème Adjointe Stéphanie MINETTI

5ème Adjoint Jean-Louis EYCHENNE

6ème Adjointe Odette PONS

1. Lecture de la charte de l'élu local par Jean-Michel DALLARD
2. Remise de la charte de l'élu local

Jean-Michel DALLARD remercie l'assemblée et clôture la séance à 22h15.